 Déclaration préalable au CDEN du 11 février 2022

Madame la Préfète,

Monsieur le Président du Conseil Départemental

Monsieur l’Inspecteur d’Académie,

Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Nous voici réunis à la veille des vacances d’hiver pour donner un avis sur les premières opérations de carte scolaire dans le premier et le second degré dans les Landes pour la rentrée 2022. Après 2 ans d’une crise sanitaire aux multiples impacts sur la communauté éducative et l’ensemble de la société, le dialogue social que nous appelions de nos vœux depuis le départ s’est enfin mis en place rue de Grenelle. Il était temps ! La grève du 13 janvier est passée par là et sa réussite a mis en exergue -s’il en était besoin- le mal être, la colère et l’épuisement de l’ensemble de la profession (enseignants, personnels de direction, de vie scolaire, d’administration, des services sociaux et de santé, AESH, corps d’inspection…) et de toute l’institution. A l’Unsa Education, nous sommes conscients qu’anticiper l’évolution d’un virus inconnu au départ et aux multiples variants par la suite, n’a rien de facile. Mais attendre 2 ans pour s’assoir autour d’une table pour discuter des problèmes du quotidien de l’éducation, c’est très long. Il faut dire que ni la confiance ni le dialogue n’ont été des marqueurs de ce quinquennat dans l’Education Nationale…

Nos échanges nationaux avec le Haut Conseil de la Santé Publique sont riches d’enseignements et d’éléments de compréhension. Le HCSP nous explique qu’il faudra apprendre à vivre avec la Covid, car à l’exception de la variole, aucun virus n'a été éradiqué. Nous constatons aujourd’hui une baisse réelle et continue du taux d’incidences, mais encore avec des disparités territoriales. Y aurait-il un effet « vacances » pour la première zone concernée ? Ceci confirmerait les propos du Président du HCSP que « les vagues épidémiques n’ont jamais commencé par les enfants, mais par les 20-40 ans et que si l’école est un lieu de diffusion, elle n’est pas le démarrage de l’épidémie. » En revanche, si le taux d’incidence a diminué de 23% en 8 jours, le taux de dépistage a baissé également dans la même proportion. C’est pourquoi, l’Unsa Education appelle à la prudence quant à l’allègement des protocoles dans la société comme dans l’Ecole… Les personnels sont épuisés des revirements de dernière minute et des annonces à la veille de la mise en place de nouvelles mesures, par voie de presse. En dehors de tout problème de virus, le problème de la ventilation des classes est un problème sérieux. Et tout comme pour la température, pour laquelle il existe des contrôles, il doit y avoir à minima un plan de contrôle des ventilations de toutes les classes du département, en équipant écoles, collèges et lycées de capteurs CO2 en nombre suffisant. Le Conseil Départemental annonçait au CDEN de novembre 2021, 38 collèges volontaires. En CTSD, Monsieur l’Inspecteur d’Académie rappelait que l’information sur le plan d’aide gouvernemental pour équiper les écoles en capteurs de CO2 avait été largement diffusé mais que certaines communes n’avaient pas donné suite… Où en sommes-nous à ce jour dans les Landes ?

Dans les Landes, comme ailleurs la situation est intenable sur le remplacement de courte durée dans le 2nd degré : les procédures sont trop lourdes, les enseignants ne sont pas volontaires car épuisés par la situation et par le nombre d’heures supplémentaires qu’ils accomplissent déjà. L’attractivité des métiers de l’Education continue de chuter, et malgré les annonces sur Pôle Emploi, force est de constater que, crise sanitaire ou pas, l’Education Nationale n’attire plus les candidats en recherche d’emploi… En plus des arrêts liés au COVID, le nombre d’arrêts pour épuisement physique et mental se multiplient, ce qui amplifie encore la difficulté des personnels présents.

Les restrictions successives de moyens enseignants et non enseignants (administratifs, CPE, AED, personnels sociaux et de santé…) amènent bon nombre d’établissements au bout de leurs limites de fonctionnement, et sur le fil du rasoir en termes de sécurité. Chaque absence de personnel se répercute finalement dans la salle de classe, la cour de récréation ou l’administration. Et ce sont des secrétaires, des AED, des CPE ou des personnels de direction qui sont confrontés plusieurs fois par jour aux élèves et parents, en situation d’incompréhension, de stress, de mal être et parfois de colère et d’agressivité.

Au niveau des moyens de rentrée, si les chiffres annoncés au niveau national font état de moyens nouveaux pour notre Académie, combien d’établissements en bénéficieront sur le terrain, une fois que l’on aura soustrait ceux qui sont prévus pour les ouvertures de collège en Gironde ? 17 postes de CPE sont enfin créés dans l’Académie, après des années vides de créations. Notre département doit pouvoir en bénéficier : les besoins sont là, en urgence et en priorité sur le Collège DUSSARAT de DAX (avec 2 ULIS), le Collège d'HAGETMAU (ex RRS), le Collège Duruy à Mont de Marsan ( en REP), la Cité scolaire de PEYREHORADE, le Lycée SUD LANDES de Tyrosse (qui, s'il n'est pas polyvalent comme Tazieff, s'en rapproche en nombre avec un gros internat). Pour l’Unsa Education, ce serait justifié que l'on décroche au moins 3 ouvertures sur les 17...

La question du fonctionnement des PIAL reste problématique. Au-delà des moyens supplémentaires, alloués au compte-goutte par le rectorat, à quand la refonte du dispositif ? A quand des pilotes qui n’auront que -et c’est déjà beaucoup- cette mission à porter ? Comment a-t-on pu imaginer que quelqu’un qui a déjà des journées bien remplies par sa mission d’origine puisse analyser avec pertinence des situations sur des lieux multiples, avec des personnels partagés et insuffisants, et coordonner les répartitions, gérer le quotidien et répondre à la détresse des familles et d’enfants en situation de handicap ? Concertation et coordination demandent du temps, et là encore, Excel ne répond pas au téléphone !

Concernant les DGH, les modalités de calculs font mécaniquement baisser les DGH, en LP et LGT notamment. Les calculs sont bâtis sur les statistiques des années précédentes, dans des tableaux Excel qui permettent aux DSM des départements de ventiler l’enveloppe qui leur est allouée par le rectorat, qui la reçoit lui-même du ministère. Au bout du bout, malgré les échanges constructifs avec les gestionnaires du département, dans les Landes en tous cas, il faut négocier et trouver les moyens de fonctionner normalement. On doit chaque année réexpliquer la nature des besoins des élèves, les contraintes des salles, les impossibilités de regroupement dans certains enseignements de certaines filières. Les marges théoriques d’autonomie n’en sont pas, puisqu’il y tellement de disciplines ou d’activités à financer qu’il s’agit d’éliminer et non choisir en autonomie. A l’issue du CTSD du 8 février, il reste une marge de 431,2 H. Si elle sera nécessaire pour les ajustements de juin et ceux en cours d’année scolaire, l’Unsa Education des Landes appelle de ses vœux dans ce CDEN que des moyens complémentaires soient donnés dès à présent au LP de Tarnos. Les personnels reçus en délégation le 09 février sont très en colère. Leur investissement auprès de leurs élèves et pour dynamiser la voie professionnelle sous statut scolaire n’est plus à démontrer. A leurs arguments étayés et à leurs demandes cohérentes et légitimes, Monsieur le DASEN, vous leur répondez qu’il faut travailler sur le projet d'établissement dont un axe serait "d’instaurer un dispositif d'amélioration continue de la qualité de vie au travail". Le message passe mal. Il faut savoir renvoyer des signes concrets, par des moyens supplémentaires immédiats pour pouvoir s’appuyer sur l’engagement des personnels. C’est cela la confiance ! C’est pourquoi, l’Unsa Education des Landes déposera, à la demande des personnels du LP de Tarnos, un préavis de grève à compter de la rentrée des vacances d’hiver.

Dans le 1er degré, le déficit avéré de remplaçants dans notre département n’est pas seulement conjoncturel. Il s’agit bien d’un état de fait, mis à jour chaque année par la moindre épidémie. Le non-remplacement est devenu la norme. Faute de remplaçants, des écoles sont fermées. Dans l’urgence, la surveillance des élèves est alors confiée au personnel communal.  Et quand les écoles restent ouvertes, ce sont les directeurs et directrices d’école qui se retrouvent, une fois de plus, au front pour expliquer aux familles que leurs enfants n’auront pas classe de la semaine, contraints au passage de rappeler qu’un enseignant en arrêt maladie n’a pas à assurer la continuité pédagogique de sa classe.

L’Unsa Education des Landes a tiré la sonnette d’alarme, au CTSD du 1er février, au vu de la fatigue morale, émotionnelle, psychique et psychologique de nos collègues. Leur épuisement est tel, que de longs mois, voire des années, seront nécessaires pour panser leurs plaies, si tant est d’ailleurs qu’elles puissent l’être pour certains … Désabusés par des changements incessants du protocole sanitaire, une gestion quotidienne ubuesque des cas positifs et cas contacts et un Ministre qui pour leur témoigner sa confiance n’a de cesse de privilégier les médias comme canal de communication, nos collègues sont à bout.

Les directeurs et directrices d’école s’efforcent de tenir bon depuis bientôt deux ans, mais ils ne tiendront plus longtemps à ce rythme-là. Combien sont-ils en arrêt maladie à tenir malgré tout, et au-delà de l’entendement, les rennes de leur école à distance ? Combien sont-ils à maintenir une veille permanente sur leur boîte mail du matin jusqu’au soir, week-end compris, de peur qu’un énième cas positif ne soit détecté dans leur école et qu’il faille lancer un énième protocole…

Monsieur le DASEN, vous vous étiez engagé à alléger les directeurs de leur formation en période 3 pour les soulager dans leurs tâches quotidiennes. Nos collègues ont reçu des convocations pour les périodes 4 et 5, alors même que la situation sanitaire n’est pas stabilisée et que les personnels sont loin de s’être remis de ces longs mois d’épuisement…L’Unsa Education demande que l’allègement des tâches de direction se prolonge au-delà des vacances d’hiver…

Il est grand temps pour notre département de dégager les moyens annoncés pour la direction d’école. L’Unsa Éducation demande qu’un véritable poste de référent départemental pour la direction d’école soit acté, comme cela est déjà le cas dans les autres départements de notre académie. Pour être vraiment utile à nos collègues directeurs et ne pas leur donner l’impression d’une énième rustine, cette mission nécessite un poste à temps plein. Un demi-poste ne saurait suffire…

Concernant l’étude de la carte scolaire 1er degré dans son ensemble, nous remercions à nouveaux les services, eux aussi largement sollicités dans ce contexte de crise sanitaire, pour la qualité des échanges et du travail sur les propositions de mesures.

Avec une dotation positive de 14 ETP pour la rentrée 2022 et un P/E académique en hausse de 0.10, nous pourrions nous dire satisfaits. Pourtant, à l’Unsa Éducation, nous observons ces chiffres autrement.

Sur le terrain, la dotation en emplois ne permettra pas l’amélioration nécessaire des conditions d’enseignement au-delà des préconisations institutionnelles : dédoublement en zone d’éducation prioritaire, plafonnement des effectifs à 24 en GS/CP/CE1 et mise en place de l'augmentation des décharges de direction à compter de la rentrée.

Au-delà du bilan comptable du nombre de classes, les écoles connaissent d’autres besoins qui, bien que moins visibles, sont tout aussi importants :

* des enseignants spécialisés, notamment ceux des Rased, pour répondre aux besoins éducatifs particuliers toujours plus prégnants,
* des enseignants référents plus nombreux avec un nombre de dossiers à suivre acceptable,
* des moyens de remplacement pour assurer la formation initiale, continue et statutaire de nos collègues,
* des moyens humains pour assurer une meilleure coordination des PIAL.

Si des effectifs plus faibles ne font pas tout, il faut rester vigilant sur les écoles où sont implantés des dispositifs particuliers (allègement CP/CE1, ULIS, classe occitan…), car ils ont bien souvent un impact fort sur les effectifs des autres classes.

Lors du CTSD du 1 février, l’Unsa éducation a fait le choix de voter en abstention sur les propositions faites par la DSDEN, au vu de la cohérence des éléments présentés par l’administration : pas d’école avec des effectifs pléthoriques sur le département à la rentrée. De plus, le solde restant de 5,58 ETP permet d’envisager une latitude sur les instances de juin et septembre 2022. Ce n’est pas l’expression d’un satisfecit complice mais plutôt la marque d’un syndicalisme responsable. La carte scolaire 2022 doit permettre de préserver l’offre éducative en milieu rural et défavorisé.

A l’Unsa Éducation, nous avons le service public au cœur.  Si cette conception est partagée, nous n’en doutons pas, par tous les membres du CDEN, chacun de sa place et dans sa fonction, nous tenons à saluer une fois de plus l’engagement du Conseil départemental des Landes dans l’opération « un collégien, un ordinateur portable ». Son bénéfice, en termes de pédagogie, de réduction des inégalités sociales et de lutte contre le décrochage scolaires, pour les élèves mais aussi en termes d’innovation et de dynamisme dans les pratiques des enseignants, n’est plus à démontrer. C’est un choix volontariste, un choix qui coûte mais c’est avant tout une réelle ambition pour le service public d’éducation qui s’accompagne de moyens. Nous attendons de l’Etat et de notre Ministère qu’il en fasse de même. Cela passe par une réelle revalorisation des salaires et des pensions, et une réductions des inégalités salariales femmes/hommes. C’est pourquoi l’Unsa Education et ses syndicats, au sein de son union appelle l’ensemble des salariés à se mettre en grève et à manifester le 8 mars et le 17 mars et à participer à l’ensemble des actions intersyndicales dans notre département.

Pour l’Unsa Education

Anne-Marie DARTHOS Elodie DARZACQ Sophie MERCADAL Christophe NOWACZECK